

Réf: Dossier 356909

Avis de constitution

SOCIETE « ATELIER DE REBOBINAGE D'ELECTRICITE ET DE MAINTENANCE COTE D'IVOIRE » en abrégé « AREM-CI »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
SELMER, Lot 16, Ilot 2

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/10/2024 , et enregistrés le 14/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ATELIER DE REBOBINAGE D' ELECTRICITE ET DE MAINTENANCE COTE D'IVOIRE » en abrégé « AREM-CI »

Objet :

- REBOBINAGE
- MECANIQUE
- CLIMATISATION INDUSTRIELLE, CHAMBRE FROIDE, CLIMATISATION AUTO
- ELECTRICITE
- MAINTENANCE
- SECURITE ELECTRONIQUE, INDUSTRIELLE ET MARITIME, SYSTEME DOMESTIQUE
- INSTALLATION ELECTRIQUES
- MOYENNE TENSION, BASSE TENSION (BT)
- SYSTEME DRV ET VRV
- VENTE DE REGULATEUR, TRANSFORMATEUR ET DIVERS
- IMPORT-EXPORT
- DIVERS PRESTATIONS DE SERVICES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société

existante ou devant être créée

• Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON SELMER, Lot 16, Ilot 2

Dirigeant(s) M DODO GNONGBO FREDERIC (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-08531 du 05/11/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°67600/GTCA/RC/2024 du 05/11/2024

